

## **Réponse au Collectif Reconstruire**

*Le collectif reconstruire s'adresse aux candidats à l'élection européenne et leur demande de sortir des incantations sur ce que l'Europe devrait être mais d'indiquer quels engagements ils prennent pour l'industrie française dans et via l'Union européenne, et quelles actions ils vont entreprendre pour en obtenir la mise en oeuvre, avec quels moyens et avec quels partenaires.*

Nos propositions en termes d'industrie procèdent des constats suivants :

- Premièrement, la concurrence déloyale internationale, rendue possible par l'absence de mesures de protectionnisme et exacerbée par les traités de libre-échange, a été largement responsable de la destruction de notre tissu industriel et de notre perte de souveraineté par la disparition de certains secteurs stratégiques.
- Deuxièmement, les fermetures et les délocalisations ont participé d'un appauvrissement considérable des populations qui en dépendaient directement ou indirectement économiquement.
- Troisièmement, notre modèle de production nous confronte à une crise écologique sans précédent et aux multiples aspects : changement climatique, effondrement de la biodiversité, dégradation de la qualité de l'eau, des sols et de l'air, etc.
- Quatrièmement, la politique de l'offre menée ces dernières années s'est révélée largement inefficace pour réindustrialiser le pays et a au contraire conduit l'État à se passer d'importantes ressources.
- Cinquièmement, les gouvernements successifs se sont rendus complices par leur action ou leur inaction dans la cession et la disparition de certains de nos secteurs stratégiques.

Pour nous, la feuille de route est claire. Nous devons à la fois protéger et soutenir notre industrie actuelle face à la concurrence et l'accompagner dans sa décarbonation. Dans le même temps, il faut engager la réindustrialisation du pays en orientant la production vers les secteurs stratégiques et essentiels de la bifurcation écologique, de manière à créer des emplois de qualité pour toutes et tous, garantir les conditions de notre vie sur Terre et retrouver notre souveraineté.

Protéger et soutenir notre industrie

Si le gouvernement se targue de l'ouverture de nouveaux sites industriels en France, il omet de dire que nombre de ceux que nous avons déjà continuent de fermer en parallèle (113 fermetures d'usines en 2023). Il est urgent de stopper l'hémorragie.

Nous utiliserons tous les leviers à notre disposition (taxes, normes, quotas, interdictions...) au niveau européen et national pour sauver les industries actuellement menacées, par exemple celles des panneaux photovoltaïques, qui mettent la clef sous la porte face au *dumping* asiatique. Nous sortirons des accords de libre-échange, qui permettent d'importer des produits obtenus avec des normes sanitaires, écologiques et sociales plus faibles qu'en Europe. L'accord de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande permet par exemple d'importer des produits agricoles qui comportent de l'atrazine, une molécule toxique interdite dans l'Union européenne.

Nous instaurerons un protectionnisme social et écologique au niveau national et au niveau européen pour soutenir nos entreprises et responsabiliser les producteurs étrangers. Pour ce faire, nous interdirons l'accès au marché européen aux produits qui ne respectent pas des normes sociales et environnementales suffisantes ou violent des droits humains dans leur chaîne de production. Pour garantir l'effectivité de cette mesure, nous renforcerons les contrôles.

Face au *dumping*, nous proposerons une taxe aux frontières de l'Europe incluant à la fois les matières premières et les produits finis et semi-finis, à la place du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Cela permettra de décourager les projets de délocalisation et l'importation de produits trop éloignés. Nous permettrons aux États membres d'instaurer une mesure semblable au niveau national si nous ne parvenons pas à le faire au niveau de l'Union. Les États-Unis et la Chine le font, ne soyons pas les naïfs du marché.

L'État français aura aussi un rôle important à jouer par le biais des marchés publics en privilégiant la production française dans un premier temps, puis la production européenne dans un second temps. Une part prépondérante sera donnée aux critères sociaux et écologiques et de proximité sur celui du prix dans les appels d'offre, *via* une clause de proximité. Pour ce faire, nous réviserons la directive sur la passation des marchés publics et nous refuserons l'attribution de marchés publics aux entreprises qui ne respectent pas le droit du travail et les conventions collectives dans l'ensemble de leurs pays d'implantation. Nous ne contribuerons ainsi plus à une économie mortifère à l'étranger et nous stopperons la course au moins-disant social et écologique, qui pénalise aussi notre industrie.

Nous proposons aussi de renforcer le contrôle des investissements directs étrangers afin d'empêcher la captation ou la participation d'entreprises étrangères à des industries stratégiques pour notre souveraineté (énergétique, médical, militaire).

### Réindustrialiser par la planification écologique

Nous mettrons en œuvre une planification écologique au sein de laquelle l'industrie française aura un rôle de premier plan. Nous déterminerons une politique industrielle à partir des besoins et régie par la règle verte : ne pas prendre à la nature davantage que ce qu'elle peut reconstituer.

Cela passera par la fin de la concurrence libre et non faussée prévue dans les traités de l'Union européenne. Ces règles du marché unique ont été ravageuses : entre 2009 et 2011, 55 % des délocalisations ont eu lieu au sein de l'Union européenne. Et pour cause, l'harmonisation sociale n'a pas eu lieu. En Bulgarie, le salaire minimum mensuel brut est de 477,04 € quand il est de 2570,93€ au Luxembourg (au 1er janvier 2024). Rompre avec ces règles sera aussi crucial afin de constituer les pôles publics essentiels à la bifurcation écologique. Nous développerons des filières publiques, à l'échelle nationale ou européenne, tournées vers la production des biens et de services dont nous avons besoin au quotidien (médicaments, produits alimentaires, biens de consommation courants) et ceux nécessaires à la planification. Nous aurons besoin d'extraire certaines ressources nous-mêmes. Pour ce faire nous constituerons un pôle public minier de sorte à limiter les incidences environnementales de l'extraction minière en Europe et pour garantir le respect du droit à la santé et à la sécurité au travail des travailleurs.

Lorsque pertinent, nous proposerons des formes de coopération entre États membres sur des projets d'infrastructures nécessaires à la bifurcation écologique et de relocalisation de productions sur le sol européen. Nous proposons aussi de généraliser la logique des achats groupés coordonnés au niveau européen pour négocier ensemble nos approvisionnements en ressources rares ou matériaux stratégiques et établir des accords équilibrés avec les pays en développement en garantissant des normes écologiques et sociales élevées.

Les aides d'État, aujourd'hui largement bridées par l'Union européenne, devront jouer un rôle essentiel pour soutenir la réindustrialisation. Nous réformerons les règles qui y sont relatives de manière à développer les secteurs clefs. L'industrie française est responsable de 13 % de nos émissions de CO<sub>2</sub>. L'État soutiendra les entreprises dans leur décarbonation et priorisera les recherches tournées vers la sobriété et la réduction de l'empreinte carbone. Nous saisisons cette occasion pour réindustrialiser les territoires

ruraux grâce à un programme européen de soutien à la modernisation et la décarbonation des TPE / PME afin d'éviter la concentration des soutiens dans les grandes métropoles innovantes et les filières d'excellence. Si certaines entreprises comme celles de la grande distribution ont largement profité du contexte d'inflation pour augmenter artificiellement leurs marges, l'explosion des prix de l'énergie a bien participé à augmenter les coûts de production de l'industrie. Pour garantir des prix stables à chacun, nous sortirons du marché européen de l'électricité et réinstaurerons des tarifs réglementés calculés à partir des coûts de production. Nous créerons également un pôle public de l'énergie de manière à organiser le développement des capacités de production d'énergie dont nous avons besoin.